

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Cupra

Mise à jour du 27/02/2024

PREAMBULE

Volkswagen Group France (« VGF »), Société par actions simplifiée à directoire et conseil de surveillance au capital de 198 502 510 euros, 11 avenue de Boursonne, 02600 Villers-Cotterêts Cedex France, immatriculée au RCS de Soissons sous le numéro 832 277 370 (ci-après « Volkswagen») propose pour sa marque Cupra, via les plateformes en ligne accessibles par le réseau internet aux adresses <https://rdv-atelier.cupraofficial.fr/> un service de mise en relation des Clients tels que définis ci-dessous avec des Réparateur Agréés de son réseau de réparateurs agréés, habilités à réaliser l'entretien et/ou la maintenance des véhicules de la marque Cupra afin de faciliter l'obtention d'un premier devis et la prise de rendez-vous pour des prestations d'entretien et/ou de maintenance courants de leurs véhicules (ci-après les « **Plateformes** »).

L'usage du Service accessible via les Plateformes est destiné uniquement aux personnes majeures.

Il est précisé à titre liminaire et le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepter :

- (i) **Que le Service ne doit pas être utilisé par le Client dans les cas où la panne sur le véhicule nécessite un examen technique et visuel, notamment après un accident ou de panne nécessitant le diagnostic d'un professionnel de l'automobile ;**
- (ii) **Que le Réparateur Agréé pourra, sur la base de son expertise, proposer d'autres Prestations d'E&M au Client, qui pourront avoir pour effet de modifier le contenu du Devis généré sur les Plateformes.**

Préalablement à l'Utilisation des Plateformes, le Client s'engage à prendre connaissance des présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après les « **CGU** »). L'utilisation des Plateformes emporte acceptation sans réserve des présentes CGU.

Le Réparateur Agréé et le Client sont désignés ci-après ensemble les « **Parties** ».

1. DEFINITIONS

Les termes définis au présent article, commençant par des majuscules, qu'ils soient utilisés au singulier ou au pluriel dans les CGU, auront la signification suivante :

« **Client** » : désigne un utilisateur des Plateformes, majeur, propriétaire ou locataire à quelque titre que ce soit d'un véhicule Cupra immatriculé en France et résidant en France métropolitaine, qui utilise les Plateformes.

« **Réparateur Agréé** » : désigne le réparateur agréé du réseau Cupra offrant la possibilité de réserver des Prestations d'Entretien et Maintenance via les Plateformes et d'obtenir un devis pour lesdites prestations. Les Réparateurs Agréés font nécessairement partie du réseau de réparateurs agréés de Cupra.

« **Devis** » : désigne l'état détaillé des Prestations d'Entretien et Maintenance sélectionnées par le Client sur les Plateformes et de leur tarif. **Le Devis est indicatif** et est soumis à la validation ultérieure du Réparateur Agréé ; selon les cas, le Réparateur Agréé pourra proposer au Client d'autres Prestations d'Entretien et Maintenance qui auront pour effet de modifier ou compléter le contenu du Devis généré sur les Plateformes. Le Devis est valide pour une période déterminée et uniquement auprès du Réparateur Agréé sélectionné.

« **Rendez-Vous Atelier** » : désigne la prise de rendez-vous par le Client via les Plateformes, avec le Réparateur Agréé de son choix, en vue de la réalisation des Prestations d'Entretien et Maintenance sélectionnés sur les Plateformes.

« **Marque** » : désigne la marque Cupra appartenant au Groupe Volkswagen. « **Service(s)** » : désigne la possibilité pour le Client, par l'intermédiaire des Plateformes, de générer un Devis et/ou de prendre un Rendez-vous Atelier chez un Réparateur Agréé.

« **Prestations d'Entretien et Maintenance** » ou « **Prestations E&M** » : désigne les actions et interventions qui pourront être réalisées par le Réparateur Agréé en vue d'assurer l'entretien ou la maintenance du véhicule du Client, incluant la fourniture de pièces détachées et la main d'œuvre.

« **Parcours Client** » : désigne le cheminement proposé au Client sur les Plateformes, destiné à lui permettre de consulter les Services et, le cas échéant, d'en bénéficier ou de commander.

2. OBJET

Les CGU, ainsi que les documents auxquels elles font référence, ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les Clients et les Réparateurs Agréés peuvent bénéficier des Services par l'intermédiaire des Plateformes.

Le Client reconnaît que le rôle de VGF est strictement limité à la mise en relation entre le Client et le Réparateur Agréé choisi par le Client via les Plateformes, en qualité d'opérateur de plateforme en ligne.

3. OPERATEUR DE PLATEFORME EN LIGNE

Les informations communiquées par VGF sont basées sur les données transmises par les Réparateur Agréés. L'Utilisateur reconnaît et accepte que VGF, en sa qualité d'opérateur de plateforme en ligne, n'exerce aucun contrôle sur ces données et, en conséquence, VGF ne peut ni vérifier, ni garantir l'exactitude ou l'exhaustivité des informations transmises par les Réparateurs Agréés qu'il rend accessible sur les Plateformes. En conséquence, VGF ne garantit ni l'exactitude, ni la légalité, ni la licéité, ni la qualité de ces contenus.

Également, en sa qualité d'opérateur de plateforme en ligne, VGF n'exerce aucun contrôle et n'assure pas le suivi ou la validation des Prestations d'E&M.

Si VGF a connaissance d'une quelconque illicéité relative aux contenus, quels qu'ils soient, Volkswagen se réserve le droit de procéder discrétionnairement au retrait immédiat de ceux-ci des Plateformes.

4. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Toute utilisation de tout ou partie d'un ou plusieurs Service(s) proposés sur les Plateformes emporte l'adhésion pleine et entière de l'Utilisateur aux présentes CGU. Ainsi, le Client reconnaît avoir lu, compris et accepté les présentes CGU, qu'il s'engage à respecter, et déclare avoir la capacité juridique de s'engager au titre des présentes.

En sa qualité d'opérateur de plateforme en ligne, VGF n'intervient pas dans la relation contractuelle qui pourra lier le Client et le Réparateur Agréé pour la réalisation des Prestations E&M.

5. PARCOURS CLIENT

Les Plateformes permet au Client de choisir la (ou les) Prestation(s) d'E&M adaptée(s) à son véhicule au terme d'un cheminement qui lui permet les actions suivantes :

1. Sélection des Prestations E&M :

Le Client sélectionne les Prestations E&M qu'il souhaite faire réaliser sur son véhicule à partir du catalogue des Prestations E&M comprenant les catégories suivantes : service entretien, contrôle technique, échappement, pneumatiques, carrosserie rapide, peinture, freinage, amortisseurs, transmission, climatisation, courroie, visibilité, bris de glace, opérations complémentaires ;

2. Sélection du Réparateur Agréé :

Le Client sélectionne le Réparateur Agréé de son choix parmi les Réparateur Agréés référencés sur les Plateformes. Une liste des Réparateurs Agréés lui est proposée par ordre de proximité sur la base de l'adresse qui sera renseignée par le Client ou sur la base de la raison sociale du Réparateur Agréé ;

3. Identification du véhicule du Client :

Le Client identifie son véhicule de la manière suivante :

- Soit par immatriculation, en renseignant le numéro d'immatriculation du véhicule ainsi que le kilométrage approximatif du véhicule ;
- Soit par modèle, en sélectionnant le modèle parmi la liste des véhicules référencés sur les Plateformes et en indiquant son kilométrage ;

En cas d'absence d'indication du kilométrage de son véhicule ou de kilométrage erroné, la date de rendez-vous et ou le Devis pourront être amenés à être modifiés.

Il appartient donc au Client de fournir des informations exactes.

4. Accès au catalogue des Prestations E&M :

Les Plateformes présente une liste des Prestations E&M sur la base desquelles le Client pourra générer un Devis et/ou prendre un Rendez-vous Atelier avec le Réparateur Agréé Sélectionné. Sont mis à disposition du Client le descriptif, les caractéristiques et les tarifs des Prestations E&M. Pour certaines opérations pour lesquelles le temps passé par le Réparateur ne peut pas être évalué, le tarif des Prestations n'est pas disponible sur les Plateformes.

A ce stade du Parcours Client, le Client devra sélectionner la Prestation E&M qui l'intéresse.

Il pourra ensuite solliciter un Devis et/ou prendre un Rendez-vous Atelier.

5. Devis et/ou prise de Rendez-vous Atelier :

⇒ Demande de Devis :

- Après avoir sélectionné la Prestation E&M qui l'intéresse, le Client peut ensuite sélectionner « **Recevoir mon Devis** » dans le Parcours Client, ce qui lui permet de recevoir un Devis élaboré en fonction des informations qu'il renseigne.
- Le Client devra ensuite renseigner les informations suivantes : civilité, nom, prénom, adresse email.
- Après revue et confirmation de sa demande, le Client reçoit en retour un courriel dans lequel est joint le Devis. Le Devis est valide uniquement auprès du Réparateur Agréé sélectionné.
- **A toutes fins utiles, il est rappelé que le Devis a un caractère provisoire et est soumis à la validation ultérieure du Réparateur Agréé ; selon les cas, le Réparateur Agréé pourra proposer au Client d'autres Prestations E&M adaptées à ses besoins et qui auront pour effet de modifier le contenu du Devis généré depuis les Plateformes.** Cette modification est réalisée en dehors des Plateformes directement le Réparateur Agréé sélectionné.
- L'établissement du Devis définitif et de la documentation juridique liée à **l'accomplissement des Prestations E&M** relèvent de la responsabilité du Réparateur Agréé et se déroulent en dehors des Plateformes.

⇒ Demande de Rendez-vous Atelier :

- Après avoir sélectionné la Prestation E&M qui l'intéresse, le Client peut également sélectionner « **Prendre Rendez-Vous** » dans le Parcours Client, ce qui lui permet de procéder à une demande de Rendez-Vous Atelier.
- Il sélectionne ensuite la date souhaitée du Rendez-Vous Atelier ainsi que l'heure ou la plage horaire. Lorsqu'il n'est possible que de sélectionner qu'une plage horaire de

Rendez-Vous Atelier avec le Réparateur Agréé sélectionné, ce dernier recontactera le Client afin de confirmer un horaire de rendez-vous.

- Afin de finaliser sa demande de Rendez-Vous Atelier, le Client est notamment tenu de fournir des données le concernant, exactes et à jour, incluant les éléments suivants : civilité, nom, prénom, numéro de téléphone mobile, email, immatriculation, kilométrage approximatif et moyens de contact. Aucune responsabilité ne pourra être encourue en cas de fourniture de données invalides, erronées, incomplètes ou mal renseignées. Les données personnelles du Client collectées par les Plateformes relèvent de la politique de protection de la vie privée et des données personnelles des Plateformes, dont le Client déclare avoir pris connaissance et acceptés les termes.
- Après revue et confirmation de sa demande de Rendez-Vous Atelier, le Client reçoit un courriel reprenant, notamment, les coordonnées du Réparateur Agréé concerné, le détail des prestations souhaitées et la date et l'heure souhaitées du Rendez-Vous Atelier.

6. DONNEES PERSONNELLES

VGF agit en tant que responsable de traitement des données à caractère personnel concernant les Clients utilisant les Plateformes.

Ces données font l'objet d'un traitement, automatisé qui s'appuie sur la base légale de l'intérêt légitime de VGF afin de permettre la mise en relation avec le Réparateur Agréé et notamment l'organisation du rendez-vous avec celui-ci, Réparateur Agréé, ainsi que, si vous avez donné votre consentement, pour vous adresser des communications de la marque VGF. En l'absence de ces informations ou si vous exercez votre droit d'opposition avant la prestation, le Service ne pourra pas vous être fourni.

Ces données pourront être transmises au personnel habilité de VGF, et à ses éventuels sous-traitants, au Réparateur Agréé, et à la maison-mère Volkswagen AG ainsi qu'à toute société du groupe Volkswagen AG.

Ces informations seront conservées pour une durée limitée et strictement proportionnée aux finalités du traitement.

Conformément à la réglementation sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité des informations vous concernant, ainsi que du droit de définir des directives post mortem sur le traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à l'adresse email suivante : donneespersonnelles@volkswagengroup.fr, ou à l'adresse postale suivante : Volkswagen Group France, Relation Client, 11 Avenue de Boursonne, 02600 Villers-Cotterêts, accompagné de tout élément permettant de justifier de votre identité. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, à savoir la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) en France.

Pour plus d'information sur le traitement de ses données à caractère personnel, le Client est invité à consulter la politique de confidentialité.

7. RECLAMATION – MEDIATION CONSOMMATION

En cas de litige avec le Réparateur Agréé, le Client doit dans un premier temps s'adresser au Réparateur Agréé à l'adresse électronique ou géographique qui lui a été communiquée lors du Parcours Client et reprise dans le courriel qui lui a été adressé.

En cas d'échec de cette démarche ou en l'absence de réponse dans un délai d'un (1) mois et si le Client a la qualité de consommateur au sens du Code de la consommation, il a la possibilité de saisir le centre de médiation compétent pour traiter les litiges relevant de la responsabilité du Réparateur Agréé, en sollicitant (selon les affiliations du Réparateur Agréé) :

MOBILIANS
43 BIS ROUTE DE VAUGIRARD
CS 80016
92197 MEUDON CEDEX
SIRET : 775 688 450 02769
Directeur de la publication : Francis Bartholomé
Administrateur technique : Dominique Horvath

OU

=> le Médiateur auprès de la FNAA par courrier à l'adresse suivante : Immeuble Axe Nord, 9-11, Avenue Michelet, 93583 SAINT OUEN CEDEX ou sur le site internet www.fna.fr (Services > Service Consommateurs > Médiateur FNAA).

Il appartient au Client de se renseigner auprès du Réparateur Agréé s'il est affilié à la Mobilians ou à la FNAA avant de saisir le médiateur.

Les Parties restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

Si le Client n'a pas la qualité de consommateur, il ne peut pas recourir à la médiation. En cas d'échec de sa démarche amiable ou en l'absence de réponse du Réparateur Agréé dans un délai d'un (1) mois, il appartient à celui-ci de prendre les mesures qu'il jugera utiles.

8. COMPORTEMENT

Chaque Utilisateur se doit d'utiliser les Plateformes de manière responsable, avec respect et courtoisie à l'égard des droits de VGF et de tout tiers.

En accédant aux Plateformes, l'Utilisateur s'engage et garantit notamment :

- disposer des qualités et compétences requises pour utiliser les Plateformes ;
- avoir un comportement conforme à l'ensemble des dispositions des présentes CGU et à respecter ces CGU ;

- communiquer des données exactes, exhaustives et à jour ;
- respecter les droits de propriété intellectuelle de VGF et des éventuels tiers ;
- respecter toutes les lois en vigueur y compris celles du pays d'où il accède aux Plateformes ;
- utiliser les Plateformes dans la limite de ses fonctionnalités et de sa destination.

En outre, l'Utilisateur s'interdit, notamment :

- d'utiliser les fonctionnalités de les Plateformes à des fins non prévues dans les CGU ou contraire à la destination des Plateformes et/ou qui porteraient atteinte aux droits de VGF, du groupe Volkswagen, d'un de ses Partenaires ou de tout tiers ;
- de faire commerce des produits acquis via les Plateformes ;
- d'utiliser une fausse identité ou de tromper autrement qui que ce soit ;
- de communiquer à VGF des coordonnées et informations fausses, usurpées ou erronées ;
- de télécharger vers les Plateformes, afficher, rendre accessible ou transmettre par tout moyen et notamment par courrier électronique :
 - des contenus qu'il n'aurait pas le droit de télécharger,
 - un contenu illégal, préjudiciable, menaçant, injurieux, harcelant, délictuel, diffamatoire, vulgaire, obscène, contraire aux bonnes mœurs, portant atteinte à la vie privée d'une personne, odieux ou désobligeant ou choquant d'un point de vue notamment racial, ethnique ou autre,
 - tout élément contenant des virus logiciels ou autres codes, fichiers ou programmes informatiques conçus pour interrompre, détruire ou limiter la fonctionnalité de tout logiciel ou matériel informatique ou de tout équipement de télécommunication ;
- tenter de perturber ou d'interrompre le fonctionnement des Plateformes ou des serveurs ou réseaux connectés aux Plateformes, ou enfreindre les exigences, procédures, règles ou réglementations ;
- accéder à des Données à caractère personnel qui ne lui sont pas destinées ou entrer dans un serveur ou une partie des Plateformes auquel l'Utilisateur n'est pas autorisé à avoir accès ;
- tenter de sonder, de scruter ou de tester la vulnérabilité d'un système et notamment des Plateformes, ou encore d'enfreindre les mesures de sécurité ou d'authentification sans en avoir reçu l'autorisation ;
- usurper ou tenter d'usurper l'identité d'un autre Utilisateur ou de tout tiers ;
- nuire à une personne physique ou morale par le biais des Plateformes ;

- porter atteinte à la réputation de VGF, des Plateformes, d'un ou plusieurs autres Utilisateurs ou de tout tiers.

L'Utilisateur s'engage également à ne pas divulguer des informations personnelles, professionnelles ou confidentielles diffusées au travers des Plateformes ou dont il aurait connaissance par l'utilisation des Plateformes ou provenant de tiers. A fortiori, l'Utilisateur s'abstient de tout traitement de Données à caractère personnel obtenues sur les Plateformes ou par son biais et notamment de toute collecte ou de toute utilisation non autorisée ou détournée et de tout acte susceptible de porter atteinte à la vie privée et aux Données à caractère personnel ou à la réputation d'un ou plusieurs autre(s) Utilisateur(s) ou toute autre personne physique ou morale.

Les Utilisateurs sont invités à signaler à VGF toute utilisation frauduleuse des Plateformes dont ils auraient connaissance et notamment tout contenu qui contreviendrait aux interdictions énoncées dans les CGU ou plus généralement aux lois et dispositions réglementaires en vigueur.

9. DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les Plateformes, en ce compris l'ensemble des éléments qui la compose, notamment les graphismes, images, photographies, animations, clips, textes, logos, logiciels et interfaces (ci-après le « **Contenu** ») sont protégés par des droits de propriété intellectuelle et propriété exclusive du Groupe Volkswagen, à l'exception des marques, logos, images, photos et signes distinctifs pouvant appartenir à Partenaire Volkswagen.

Toutes utilisations, y compris toute reproduction, distribution, modification, retransmission ou publication du Contenu sont strictement interdites sans accord préalable écrit de VGF.

Il est en particulier interdit de (i) copier, modifier, créer une œuvre dérivée, assembler, décompiler (à l'exception des cas prévus par la loi), vendre, attribuer, sous-licencier ou transférer de quelque manière que ce soit tout droit afférant au Contenu et de (ii) modifier tout ou partie du Contenu en vue notamment d'obtenir un accès non autorisé à les Plateformes.

En conséquence, toute reproduction et/ou représentation, totale ou partielle, du Contenu, sans l'autorisation préalable et écrite de VGF, sont interdites et constitueraient une contrefaçon sanctionnée notamment par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

VGF, ou tout autre titulaire de ces droits, pourra mettre en œuvre toute mesure ou action, y compris judiciaire, pour faire cesser une atteinte à ses droits, en particulier de propriété intellectuelle et se réserve le droit de demander des dommages et intérêts en cas d'une telle atteinte.

10. RESPONSABILITE

L'Utilisateur reconnaît utiliser les Plateformes sous sa seule responsabilité. Il appartient notamment à l'utilisateur de se prémunir contre les dangers de l'Internet et de prendre toutes les mesures nécessaires afin de protéger ses propres données (en ce y compris ses Données à Caractère Personnel) et/ou logiciels de la contamination par d'éventuels virus qui pourraient affecter son ordinateur ou tout autre matériel informatique qu'il utilise ou sous sa garde.

A l'exclusion des Données fournies par Volkswagen, VGF essaye de s'assurer au mieux de l'exactitude des informations accessibles sur les Plateformes, mais ne peut garantir que les informations fournies par tout tiers soient exactes, complètes ou à jour. Notamment :

- des données relatives aux Réparateur Agréés,
- des Devis et demandes de Rendez-Vous Atelier : qu'elles aient abouti ou non, celles-ci restent sous la seule responsabilité du Réparateur Agréé. Volkswagen n'ayant aucune maîtrise sur les Données transmises par les Réparateur Agréés ni sur la prise en compte, l'enregistrement ou la validation de la Prestation.

Les informations diffusées sur le site (textes, photos, disponibilité et prix des produits etc...) ont un caractère **purement général et informatif et ne sont données qu'à titre indicatif**. Malgré tout le soin apporté à sa réalisation et à son exactitude, notamment quant à l'actualisation des informations en ligne, ce site ne peut pas constituer un document contractuel et ne saurait fonder une action en justice

Par ailleurs, VGF ne saurait être tenu pour responsable de tout dommage résultant de l'accès par un Utilisateur ou de tiers au site et/ou de l'utilisation du site, ou de l'impossibilité d'y accéder.

LA RESPONSABILITE DE VGF NE POURRA ETRE ENGAGEE POUR UNE CAUSE DONT LE FAIT GENERATEUR A POUR ORIGINE UN CAS DE FORCE MAJEURE, Y COMPRIS SI UN TEL CAS DE FORCE MAJEUR TOUCHE UN DE SES SOUS TRAITANTS, AINSI QUE TOUT EVENEMENT HORS DE SON CONTROLE EXCLUSIF.

11. ARCHIVAGE ET PREUVE

L'archivage des communications, des courriels, des devis et des CGU, est effectué sur un support fiable et durable de manière à constituer une copie fidèle et durable conformément à l'article 1366 du code civil. Les Parties conviennent et acceptent que les documents archivés par VGF peuvent être produits à titre de preuve.

12. MODIFICATION DES CGU

Les CGU sont susceptibles de faire l'objet de mises à jour de la part de VGF. Les CGU précédentes sont alors résiliées de plein droit et remplacées par la nouvelle version qui est immédiatement opposable au Client et au Réparateur Agréé et mentionnant la date de la dernière mise à jour indiquée en haut des présentes CGU. La version applicable sera celle en vigueur au jour de l'utilisation d'un Service par le Client. Pour être informé de ces éventuelles modifications et mises à jour, il est recommandé à l'Utilisateur de consulter les CGU régulièrement.

13. SURVIVANCE

Les stipulations des CGU qui par leur nature ou leur rédaction ont vocation à continuer à s'appliquer après la cessation de l'utilisation des Plateformes pour quelque cause que ce soit ainsi que les stipulations de l'article 11 « Responsabilité » et l'article 6 « Données personnelles » resteront en vigueur pour la durée nécessaire à l'exécution de leur objet.

14. NON RENONCIATION

Le fait pour l'une des Parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre Partie, à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

15. NULLITE - TITRE

Si une ou plusieurs stipulations des CGU sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et portée.

En cas de difficultés d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses, et l'une quelconque des clauses, les titres seront écartés et le contenu de la clause concernée prévaudra.

16. FORCE MAJEURE

Le Réparateur Agréé et VGF ne sera pas responsable de toute inexécution ou de tout retard dans l'exécution de ses obligations, si cette inexécution ou ce retard est dû(e) à un cas de force majeure, tel que défini par l'article 1218 du code civil et interprété par la jurisprudence des cours et tribunaux français ainsi expressément que toute pandémie reconnue par l'Organisation mondiale de la santé ou tout état d'urgence sanitaire déclaré par le Gouvernement, les cas d'incendie, d'inondation, de tremblement de terre, de catastrophes naturelles, d'actes de guerre, de terrorisme, d'émeutes, de rébellions, de grèves, ou de conflits sociaux, retard ou manquement des services postaux ou de tout autre organisme de transport public ou privé à fournir des produits ou des services, l'arrêt ou le blocage des moyens de communication et de télécommunications, panne générale des équipements ou du système de les Plateformes, ainsi que tout évènement hors du contrôle du Réparateur Agréé.

17. DROIT APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes CGU et les documents auxquels elles font référence sont régis par le droit français.

En cas de litige, l'Utilisateur s'engage à contacter en priorité VGF afin de tenter de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir concernant les CGU.

A DEFAUT D'UN ACCORD AMIABLE DANS UN DELAI DE 30 JOURS SUIVANT LA LETTRE INITIANT UNE TELLE DEMARCHE DE REGLEMENT AMIABLE, TOUT LITIGE RELATIF A L'EXISTENCE, L'INTERPRETATION, L'EXECUTION OU LA RUPTURE DES CGU, MEME EN CAS DE PLURALITE DE DEFENDEURS SERA SOUMIS (SAUF COMPETENCE EXCLUSIVE RECONNUE A UNE JURIDICTION DIFFERENTE, NOTAMMENT LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS EN MATIERE DE DROIT DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE) : (i) EN CAS DE LITIGE AVEC UN COMMERCANT, AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS ; (ii) EN CAS DE LITIGE AVEC UN NON COMMERCANT, AU TRIBUNAL FRANÇAIS TERRITORIALEMENT COMPETENT.